

**Décision n° CODEP-DRC-2022-033019 du Président de l'Autorité de
sûreté nucléaire du 17 août 2022 autorisant Electricité De France (EDF) à
modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées
d'Iceda (INB n° 173)**

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 593-55 à R. 593-58 ;

Vu le décret n° 2010-402 du 23 avril 2010 autorisant Electricité de France à créer, sur le territoire de la commune de Saint-Vulbas (département de l'Ain), une installation nucléaire de base dénommée Installation de conditionnement et d'entreposage de déchets activés (Iceda) ;

Vu l'arrêté du 7 février 2012 modifié fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° 2017-DC-0616 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017 relative aux modifications notables des installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° CODEP-DCN-2021-013710 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 3 septembre 2021 autorisant Électricité de France à modifier de manière notable les règles générales d'exploitation de ses installations nucléaires de base ;

Vu le courrier de l'ASN référencé CODEP-DCN-2021-013710 du 3 septembre 2021 ;

Vu la demande d'autorisation de modification notable des règles générales d'exploitation transmise par EDF par courrier référencé D455522004015 du 11 avril 2022 ;

Décide :

Article 1^{er}

Électricité de France (EDF), ci-après dénommée « l'exploitant », est autorisée à modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées d'Iceda (INB n° 173) dans les conditions prévues par sa demande du 11 avril 2022 susvisée.

Article 2

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'exploitant et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 17 août 2022.

*Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,*

Le directeur adjoint des déchets, des installations de
recherche et du cycle,

Signé par

Igor SGUARIO